



## **Déclaration du SNUipp-FSU 58 à la CAPD du 4 décembre 2015**

Après les attentats meurtriers du vendredi 13 novembre, le SNUipp-FSU 58 exprime son soutien et sa solidarité aux victimes et à leurs proches. Dans ces temps troubles et perturbés, l'Education est la première réponse à apporter à la jeunesse de notre pays.

Si la sécurité est bien évidemment une préoccupation essentielle pour l'ensemble de nos collègues, l'école ne peut pas tout assumer. Et les consignes ministérielles vont, pour certaines, bien au-delà des prérogatives des enseignants.

Ceux-ci ne peuvent en effet pas se transformer en agents de police. Ils ne sont pas habilités à fouiller les sacs ni à contrôler l'identité des personnes. Quant aux exercices de sécurité, quel impact auront-ils sur les élèves, notamment sur les plus jeunes ? Les écoles qui auraient déjà procédé à ces exercices depuis le début de l'année scolaire, comme c'est le cas pour certaines, n'ont pas à les reproduire.

Là encore, il faut que les directeurs d'école, déjà soumis à une pression bien trop lourde, soient accompagnés et bénéficient de temps pour ces mises en conformité. A ce propos, La simplification des tâches de direction qui devait se mettre en place à la rentrée 2015-2016 prend du retard. Il faut dire que les propositions brillent particulièrement par leur manque d'audace et le peu de changement que cela engendrera pour les collègues assumant la direction d'école. C'est la raison pour laquelle le SNUipp-FSU a lancé la campagne « on simplifie nous-mêmes ».

La CAPD d'aujourd'hui va traiter de l'avancement des collègues, seule façon de voir nos salaires augmenter en ces périodes de gel du point d'indice. Le métier devient d'année en année moins attrayant. En 1980, les enseignants commençaient leur carrière avec une rémunération de près de 2 fois le SMIC. Deux fois le SMIC, c'est le salaire actuel d'un professeur des écoles au 10ème échelon. Et ce n'est pas l'aumône des 400€ de l'ISAE qui change fondamentalement la donne. Plus de 50 000 collègues ont signé la pétition du SNUipp-FSU demandant qu'elle soit portée à 1 200€, somme perçue par nos collègues du second degré.

En ce qui concerne la formation continue, que dire.. Elle est une nécessité pour l'Ecole et pour les personnels. Comment les enseignants peuvent-ils faire évoluer leurs pratiques, remettre en question leurs méthodes, s'approprier les travaux de la recherche, mettre en place de nouveaux programmes...s'ils ne bénéficient pas d'une formation continue régulière et de qualité ? Les stages longs, qui permettaient de prendre du recul et de s'investir pleinement dans une formation, ont complètement disparu.

Et le budget 2016 est largement insuffisant pour construire une réponse ambitieuse, à la hauteur des enjeux. Dans ce cadre-là, et avec ce projet de budget, une réelle transformation de l'école ne sera pas possible. De même, comme seul le SNUipp-FSU le demande depuis 2008, la question des règles du mouvement intra-départemental doit également être revue en profondeur, avec la suppression des vœux géographiques obligatoires, le retour d'une deuxième saisie et la limitation des postes à profil.

Enfin, il serait temps que l'école cesse d'être un instrument de communication, comme cela a été le cas avec le clip proposé par le ministère pour lutter contre le harcèlement à l'école, totalement caricatural et montrant une totale méconnaissance de l'école primaire et du travail des enseignants, mais fasse plutôt l'objet d'actions cohérentes au service de la réussite et du bien-être des élèves.